



APPEL D'OFFRE : EVALUATION D'UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'Union Régionale des CPIEs (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) coordonne en partenariat avec l'INRA (Institut de Recherche Agronomique) un projet de recherche-action sur la mise en place des trames vertes et bleues à l'échelle infra-régionale. Ce projet, intitulé CHEMINS (Continuités Ecologiques Infra-régionales) consiste à développer des outils d'accompagnement des acteurs locaux pour mettre en place le SRCE Bretagne. Pour cela, il s'appuie sur des sites expérimentaux situés dans des contextes écologiques et paysagers variés, animés par les CPIEs. Ce projet (2016-2020) arrive dans sa dernière année d'exécution et nous souhaitons faire appel à un prestataire extérieur pour assurer son évaluation.

Trois niveaux d'analyse sont prévus :

- 1) Impact des outils développés par le projet à l'échelle des territoires d'expérimentation
- 2) Coordination du projet et du partenariat URCPiE-INRA
- 3) Place du projet dans le contexte régional des projets de biodiversité

I. Présentation du projet CHEMINS

Le projet CHEMINS (Continuités Ecologiques Infra Régionales), d'une durée de 4 ans (2016 – 2020) est issu d'un partenariat entre l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPiE) de Bretagne et l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) représenté par l'UMR BAGAP.

Ce projet vise à expérimenter la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Bretagne (SRCE Bretagne), adopté le 2 novembre 2015 aux échelles infrarégionales en s'appuyant sur le Plan d'Actions Stratégiques (PAS).

L'objet des actions envisagées est la co-construction de méthodes et le test de leur opérationnalité autour des continuités écologiques et de la Trame Verte et Bleue (TVB) ainsi que l'identification des freins et des leviers de leur mise en place.

Il est issu de la convention cadre nationale entre l'Union Nationale des CPIE (UNCPiE) et l'INRA (2012).

La portée de ce partenariat a pour but de croiser les compétences de l'URCPiE Bretagne et des équipes de recherche de la Zone Atelier Armorique (ZAAR), sur l'ensemble du territoire breton, ainsi que de transférer la connaissance et les savoirs vers les territoires.

Ce projet innovant est le socle d'une véritable dynamique que l'URCPiE engage dans les territoires bretons. L'action pédagogique des CPIE a vocation à être pérenne : à l'issue du présent projet, elle valorisera de façon permanente les connaissances acquises dans le cadre de ce partenariat sur les continuités écologiques en milieu rural et favorisera l'appropriation collective de la TVB dans le temps par le plus grand nombre. La TVB est également un support intéressant pour rappeler que la biodiversité conditionne un monde vivant dont l'espèce humaine fait partie intégrante. L'action et les pressions actuelles que l'homme exerce sur la biodiversité sont des facteurs d'érosion qui ne pourront, à long terme, qu'être néfastes au développement harmonieux du monde vivant et de l'espèce humaine.



En termes de gouvernance, le projet s'appuie localement sur des comités techniques (COTECH) présents sur chacun des sites d'expérimentation et qui regroupent les acteurs locaux identifiés comme pertinents pour participer à la démarche. Au niveau régional intervient le comité de pilotage (COPI) du projet, en charge du suivi de sa mise en œuvre. Il est composé des financeurs du projet (Région Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne), d'institutionnels (DREAL, AFB...), de représentants des COTECH et de représentants d'organismes partenaires (Chambre Régionale d'Agriculture ; associations naturalistes ; ...).

II. Détail des axes d'évaluation

- **Axe 1: Impact des outils développés par le projet à l'échelle des territoires d'expérimentation**

Le projet a deux niveaux d'intervention sur les territoires :

- Premièrement, la sensibilisation du grand public à la question des continuités écologiques. Pour cela, le projet a élaboré différents outils (animations ; jeux ; ...) et intervient lors de différents événements, locaux et régionaux. Il s'agira d'évaluer l'impact des outils utilisés et de la méthode d'animation sur l'appropriation par le public de la notion de TVB. Sachant que des outils d'auto-évaluation sont déjà utilisés et seront à analyser et adapter par le prestataire.

- Deuxièmement, la gouvernance territoriale, via la mobilisation des acteurs et l'animation de comités techniques (COTECH) par les CPIEs. Il s'agira de mesurer l'évolution de la compréhension du sujet par les acteurs en présence, leur implication dans la démarche et ce que CHEMINS aura produit en termes de dynamique territoriale autour de la TVB.

- **Axe 2 : évaluation du partenariat URCP/INRA**

Le second objectif est d'évaluer la coordination du projet, plus précisément le partenariat entre acteur de terrain, chargé de la transmission de savoirs vers les territoires, représenté par l'URCP Bretagne, et un organisme de recherche, chargé de la transmission des connaissances scientifiques, représenté par l'INRA.

CHEMINS est en effet le premier projet coordonné par l'URCP. Il s'agira de déterminer les points forts et les points faibles du fonctionnement interne du projet, en particulier entre les partenaires INRA et CPIE.

- **Axe 3 : Evaluer la place (actuelle et potentielle) du projet dans le contexte régional des instances et politiques régionales de biodiversité**

CHEMINS s'insère dans un paysage régional foisonnant avec un calendrier et un contexte qui a beaucoup évolué depuis le début du projet. Il s'agira ici de rendre compte de la place du projet dans les instances régionales auxquelles il participe.

III. Critères de sélection

La sélection des projets s'appuiera sur les critères de sélection suivants :

- Qualité scientifique et/ou technique du projet
- Qualité du porteur de projet
- Organisation et faisabilité du projet
- Niveau d'implication des professionnels dans le projet



IV. Calendrier prévisionnel

21 février 2019 : clôture de la consultation.

22 février 2019 : sélection des dossiers.

1^{er} mars 2019 : début de la mission.

30 novembre 2019 : fin de la mission.

V. Contact

Mari Le Coz – Coordinatrice du projet CHEMINS

07 72 40 79 25

urcpiebz.h.tvb@gmail.com

